



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données
Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

**Autorité cantonale de la transparence et
de la protection des données ATPrD**
**Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und
Datenschutz ÖDSB**

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08, F +41 26 305 59 72
www.fr.ch/atprd

—
Réf: MS/2021-Trans-126
T direct: +41 26 305 59 73
Courriel: martine.stoffel@fr.ch

Accord de médiation

Ce jour, les participants à la rencontre, à savoir

_____ (requérant) et _____, _____ et
_____ (Commune de Siviriez)

conviennent de ce qui suit :

Le requérant renonce à obtenir accès aux documents suivants :

1. Courrier du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et ses sports DDPS à la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, Préjudices occasionnés aux infrastructures militaires par des implantations d'énergie éolienne, 13 novembre 2013 ;
2. Postulat 10.3722 – Simplification de la construction d'éoliennes en forêt et dans les pâturages boisés, 29 septembre 2010 ;
3. Communiqué de presse de l'association Suisse Eole pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, Nouvelle étude éolienne de l'Armée Suisse : Suisse Eole et les cantons de Fribourg et Vaud expriment leur mécontentement, 9 décembre 2016 ;
4. Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, Recommandations pour la planification d'installations éoliennes, 1^{er} mars 2010 ;
5. Office fédéral de l'énergie OFEN, Rapport en réponse au postulat Simplification de la construction d'éoliennes en forêt et dans les pâturages boisés 10.3722 (Cramer Robert), 10 octobre 2012 ;
6. 10.3722 – Postulat « Simplification de la construction d'éoliennes en forêt et dans les pâturages boisés », 29 septembre 2010 ;
7. Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire, Motion 2014-GC-47 Donner une importance d'intérêt public aux productions d'énergies renouvelables, 8 septembre 2014 ;

8. Club Environnement, Energie, Sécurité EES, programme du débat contradictoire, 19 novembre 2015 ;
9. Postulat P2027.13, Fribourg pionnier du tournant énergétique éolien en plaine, 20 juin 2013.

La commune et le requérant conviennent que l'accès aux documents suivants est octroyé jusqu'au 31 mai 2021 :

10. DDPS, Développement de l'énergie éolienne à proximité de la Base aérienne de Payerne : potentiel de conflit, zones à exclure ou sujettes à réserves, 30 novembre 2016 ;
11. Séminaire de l'association Suisse Eole pour les communes et les membres, programme, Porter un projet éolien : quelles implications pour une commune, 2 décembre 2014 ;
12. Service de l'énergie SdE, Evaluation du potentiel éolien, Canton de Fribourg, septembre 2014 ;
13. Préfecture du district de la Glâne PRGL, lettre au Conseil communal de Siviriez « Site éolien de Siviriez – Lettre d'intention et accords signés » sans annexes, 17 février 2021 ;
14. Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), lettre aux communes, Consultation des communes sur la Conception énergie éolienne de la Confédération, 16 décembre 2015 ;
15. SdE, invitation à une séance d'information liée à l'évaluation des projets d'installations éoliennes dans le canton de Fribourg, 4 avril 2016 ;
16. Direction de l'économie et de l'emploi DEE, Présentation Conception éolienne Fribourg, 20 avril 2016 ;
17. Extrait de la Chronique de la Commune de Siviriez (2 pages), avril 2018 ;
18. Commune de Siviriez, Extrait du procès-verbal de l'Assemblée communale du 13 juillet 2016 ;
19. Commune de Siviriez, Extrait du procès-verbal de l'Assemblée communale du 21 décembre 2017 ;
20. Courrier de la commune de Siviriez à la Ville de Romont, Réalisation et exploitation d'un parc éolien, 18 février 2020 ; oui

La commune transmet les documents suivants, sous réserve de l'accord des tiers concernés, jusqu'au 14 juin 2021 :

21. Association des communes glânoises, courrier à la DEE concernant l'énergie éolienne, 26 février 2015 ;
22. SdE, Evaluation des critères d'évaluation (documents remplis et s'ils n'existent pas, non remplis), 20 avril 2016 ;
23. Service des forêts et de la faune SFF, Planification directrice des forêts fribourgeoises – Stratégie Forêt-Fribourg 2025, formulaire de réponse à la consultation publique rempli par Groupe E Greenwatt, 11 avril 2016 ;
24. Présentation du Groupe de Travail Glâne-Sud, Groupe E Greenwatt, 22 octobre 2013 ;
25. KohleNusbaumer SA, Rapport Mesure SODAR à Glâne Sud, résultats de la mesure, étude réalisée sur mandat de Groupe E Greenwatt SA, avril 2014 ;
26. Présentation du Groupe de Travail Glâne-Sud, Groupe E Greenwatt, 7 octobre 2014 ;
27. Groupe E Greenwatt SA et KohleNusbaumer SA, Parc éolien « Veveyse », Mesures SODAR à Remaufens, novembre 2015 ;
28. Groupe E Greenwatt SA et KohleNusbaumer SA, Parc éolien « Glâne-Sud », Mesures SODAR au Flon, novembre 2015 ;

29. Présentation du Groupe de Travail Glâne-Sud et Veveyse, Groupe E Greenwatt, 4 février 2016 ;
30. Présentation séance intercommunale « Côte du Glâne », Groupe E Greenwatt, 30 janvier 2020 ;
31. Courrier de la Ville de Romont au SdE, projet éolien de la région Glâne-Sud, 3 juillet 2013 ;
32. Courrier de la Ville de Romont à la commune de Siviriez, Groupe E Greenwatt SA – Réalisation et exploitation d'un parc éolien, 1^{er} octobre 2019 ;
33. Courrier de la Ville de Romont à la commune de Siviriez, Groupe E Greenwatt SA – Réalisation et exploitation d'un parc éolien, 18 décembre 2019 ;
34. Courrier de la Ville de Romont à Groupe E Greenwatt SA, Potentiel éolien « Côte du Glaney », 26 février 2020.

La commune ne souhaite pas transmettre les documents suivants :

35. Extraits de divers procès-verbaux de séances du Conseil communal de Siviriez, 31 octobre 2012, 17 février 2014, 13 et 10 octobre 2014, 17 décembre 2015, 15 janvier 2016, 17 décembre 2015, 1^{er} février 2016, 21 mars 2016, 4 avril 2016, 28 avril 2016, 15 mars 2017, 2 mai 2017, 8 mai 2017, PV 29, 14 décembre 2017, 6 décembre 2017, 2 février 2018, 3 février 2020 (22 pages) ;
36. Extraits de divers procès-verbaux de séances du Conseil communale de Siviriez (2 pages) ;

Les parties conviennent que l'accord de médiation est mis en ligne sur le site de la commune de Siviriez, sous une version caviardée (noms des personnes présentes), sous réserve de l'accord du Conseil communal jusqu'au 31 mai 2021.

La préposée à la transparence transmet une copie de l'accord caviardé à l'autre requérant, non présent à la séance.

Le requérant informe la préposée à la transparence et la commune si il maintient sa requête en médiation après transmission des documents et jusqu'au 30 juin 2021.

Fribourg, le 17 mai 2021

Pour le demandeur, _____

Pour la Commune de Siviriez,
_____, _____ et
